



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE
CADRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM : (en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
Appréciation du correcteur	
Note : <input type="text"/>	

Ne rien Écrire

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Ministère de l'Éducation Nationale

Baccalauréat Professionnel

« Sécurité – Prévention »

Session 2014

E 11
CADRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION

SUJET

Dossier 1	22 points
Dossier 2	20 points
Dossier 3	18 points
<hr/>	
Total	60 points

Consignes de réalisation de l'épreuve :

Répondre directement sur ce document que vous remettrez dans sa totalité en fin d'épreuve.
L'usage de la calculatrice est interdit
Ce document comprend 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15 dont 2 annexes

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL SÉCURITÉ PRÉVENTION	Code :1406-SP ST 11	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE E11 : Cadre de la sécurité et de la prévention	Durée : 3 H	Coefficient : 3	Page 1/15

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Vous êtes Gendarme Adjoint Volontaire en poste sur l'île des Embiez, au large de la commune de Six-Fours les Plages (83 VAR).

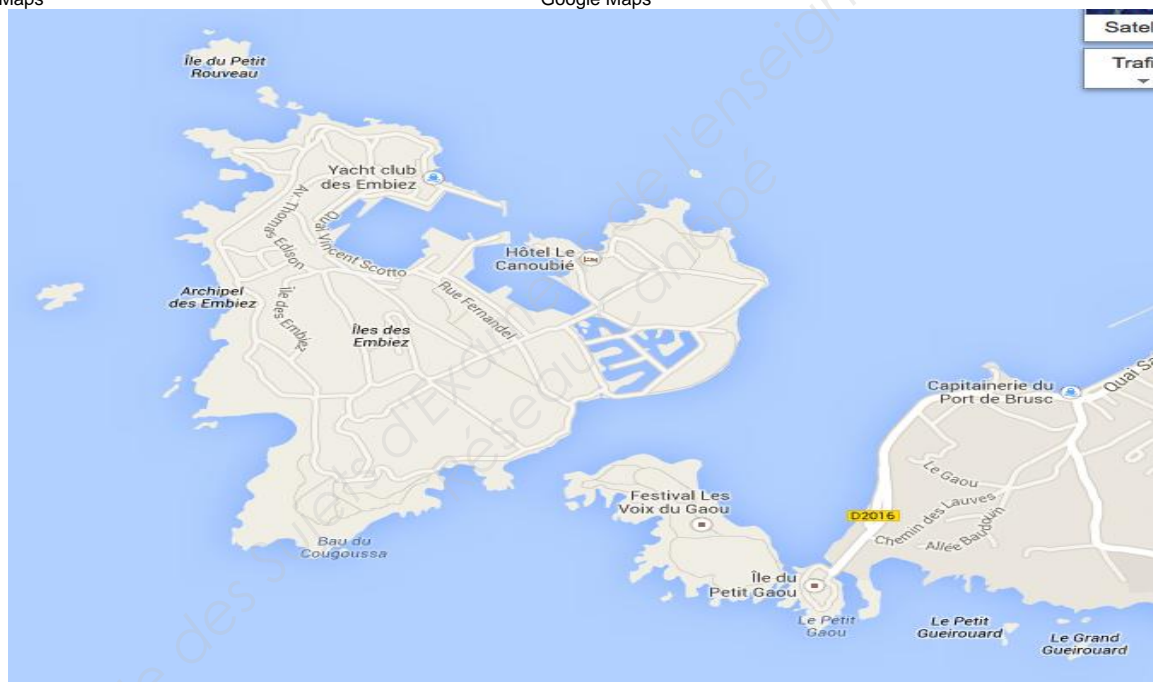
Tous les deux ans, au mois d'août, le port de cette île accueille une compétition nautique «La Grande Croisière».

L'île est interdite à toute circulation automobile, à l'exception des véhicules des forces de l'ordre, des secours, et de ceux du laboratoire de l'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer). Elle reste cependant ouverte au public.

Un bac assure la liaison, en 45 minutes, entre l'île et le port du Brusuc situé sur le continent.

Google Maps

Google Maps



Afin de rejoindre la manifestation, un voilier sous pavillon marocain en provenance de Tanger (Maroc), entre dans le port de l'île des Embiez à 21 H. Après son accostage, le propriétaire, Monsieur SAMIR descend à quai et se rend à la capitainerie afin d'effectuer les formalités d'usage. Il est accueilli par une équipe de fonctionnaires de la PAF accompagnée d'un chien dressé pour la recherche de produits stupéfiants ainsi que de militaires de la gendarmerie.

Durant ces formalités le chien marque l'arrêt devant le propriétaire du bateau, ce qui conduit le fonctionnaire de police à demander au marin : « êtes-vous détenteur de produits stupéfiants, ou en avez-vous consommé récemment ? ». Ce dernier lui répond par l'affirmative : « Oui, j'ai fumé de l'herbe durant la traversée ».

À la suite de cette affirmation, les policiers procèdent à une palpation de sécurité au cours de laquelle Monsieur SAMIR présente spontanément un petit sachet d'herbe de cannabis qu'il sort de sa poche

Il est immédiatement conduit au poste de police.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOSSIER 1 (22 points)

TRAVAIL 1.1 (2 points)

Qu'est-ce qu'une palpation de sécurité ?

TRAVAIL 1.2 (1 point)

En votre qualité de Gendarme Adjoint Volontaire (GAV) auriez-vous pu effectuer la palpation de sécurité ? Justifiez votre réponse.

TRAVAIL 1.3 (2 points)

En vous appuyant sur l'annexe A (p 15), indiquez quelles sont les infractions qui peuvent être retenues à l'encontre de Monsieur SAMIR et le texte réglementaire correspondant.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TRAVAIL 1.4 (4 points)

Dans le cadre de ces infractions (*TRAVAIL 1.3*), Monsieur SAMIR est placé en garde à vue.

- Quelle doit être la qualification judiciaire de la personne prenant la décision de placer Monsieur SAMIR en garde à vue ?
- Quelle est la durée initiale de cette garde à vue ?
- Quelle est la durée maximale de la prolongation de cette garde à vue ?
- Qui a autorité pour prolonger cette garde à vue ?

TRAVAIL 1.5 (1 point)

Quel est, au regard de la situation de Monsieur SAMIR, le cadre légal de l'enquête ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TRAVAIL 1.6 (2 points)

Quels sont les 4 autres cadres d'enquêtes ?

TRAVAIL 1.7 (2.5 points)

Les enquêteurs vont procéder à une perquisition à bord du voilier de Monsieur SAMIR.

- Le voilier peut-il être considéré comme un domicile ? Justifiez votre réponse.
- Doivent-ils recueillir l'assentiment express de Monsieur SAMIR ? Justifier votre réponse
- Pouvez-vous, en votre qualité de Gendarme Adjoint Volontaire, participer activement à la fouille du voilier de Monsieur SAMIR ? Justifiez votre réponse

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TRAVAIL 1.8 (1,5 point)

Il est 22 H 30 lorsque les policiers se rendent sur les quais. Peuvent-ils pénétrer à l'intérieur du navire pour procéder à la perquisition ? Justifiez votre réponse.

TRAVAIL 1.9 (1 point)

Devant quel magistrat, au terme de la procédure menée par les policiers nationaux, sera déféré Monsieur SAMIR ? Justifiez votre réponse

TRAVAIL 1.10 (1 point)

Quel document sera amené à rédiger le magistrat décidant de placer Monsieur SAMIR en détention ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TRAVAIL 1.11 (1 point)

Devant quelle juridiction comparaitra Monsieur SAMIR ?

TRAVAIL 1.12 (1 point)

Quels types de peines encourt Monsieur SAMIR ?

TRAVAIL 1.13 (2 points)

Lors de la perquisition du voilier, la gendarmerie découvre un sac d'un kilo de résine de cannabis et une arme de type revolver 6 coups.

- A quelle catégorie appartient cette arme ?
- Quel est le type d'infraction commise par Monsieur SAMIR en rapport avec l'arme ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOSSIER 2 (20 points)

TRAVAIL 2.1 (1 point)

Qu'est-ce que l'espace Schengen ?

TRAVAIL 2.2 (3 points)

- Le Maroc est-il dans l'espace Schengen ?

- Citez 5 pays de l'espace Schengen.

TRAVAIL 2.3 (1 point)

Quel document doit détenir Monsieur SAMIR pour pénétrer sur le territoire national ?

TRAVAIL 2.4 (2 points)

Quels sont les cas de rétention administrative ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TRAVAIL 2.5 (2 points)

Quelles sont les différences entre une maison d'arrêt et une maison centrale ?

TRAVAIL 2.6 (1 point)

Quel est le ministère de tutelle de l'administration pénitentiaire ?

TRAVAIL 2.7 (3 points)

Quelle est la signification des sigles suivants ?

- PAF :
- CESEDA :
- IGPN :
- PTS :
- GIGN :
- RAID :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TRAVAIL 2.8 (7 points)

Quelles sont les différences entre la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale ?

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DOSSIER 3 (18 points)

L'île des Embiez est caractérisée par un climat chaud et sec dominant qui engendre une végétation typiquement méditerranéenne (pin parasol, garrigue et broussaille). Son relief majoritairement bas est toutefois dominé par une excroissance topographique s'élevant à une altitude de 150 mètres dans la partie sud de l'île.

Elle est exposée aux vents dominants d'ouest (mistral) soufflant en moyenne 100 jours/an. La pluviométrie relevée y est inférieure à 100 mm/an. Elle est concentrée sur une période inférieure à 30 jours.

Le plancher maritime s'enfonce très rapidement au sud de l'île, contrairement à la partie nord où la profondeur moyenne entre l'île et le continent reste inférieure à 50 mètres.

Les Embiez est le siège d'un site de recherche et de conservation des espèces animales, aquatiques et végétales.

La plus grande crainte des scientifiques de l'IFREMER est la disparition de certaines des espèces endémiques.

La compétition nautique «La Grande Croisière» réunit quelque 200 bateaux de plaisance et leurs équipages.

La préfecture du Var estime la fréquentation de l'île à 10 000 personnes par jour le temps de la manifestation.

TRAVAIL 3.1 (2 points)

Quels sont les 4 services opérationnels de la Direction de la Sécurité Civile (DSC) ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TRAVAIL 3.2 (5 points)

- Listez, en complétant le tableau ci-dessous, les cinq risques en matière de sécurité civile liés, d'une part, à la situation géographique de l'île et, d'autre part, à la manifestation La Grande Croisière.
- Proposez des mesures de prévention pour chacun des risques cités.

Risques en matière de sécurité civile	Mesures de prévention

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Un promeneur vous informe qu'il a découvert un objet qui lui semble être une mine sur une plage au sud-ouest de l'île.

Aussitôt votre patrouille est dépêchée sur les lieux pour identifier l'objet et le localiser précisément. Vous arrivez sur la plage de la lune (Photo 1) et vous constatez que l'objet ressemble effectivement à une mine sous-marine (Photo 2). Vous constatez également que de nombreux navires sont au mouillage à proximité immédiate de la côte.

Photo 1

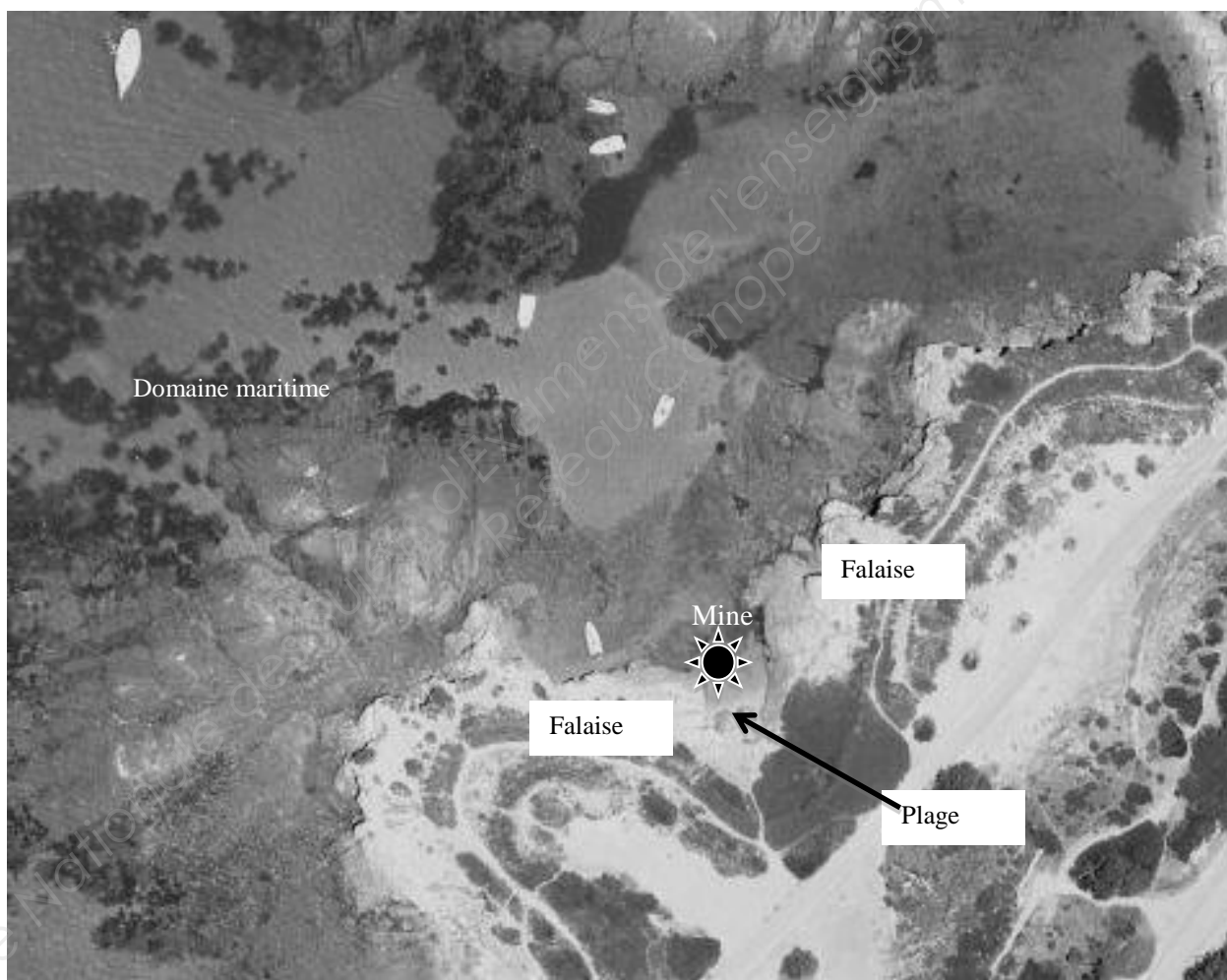


Photo 2



Google image

Google Maps

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

TRAVAIL 3.3 (8 points)

Quelles sont les mesures de sécurité que vous seriez amené à prendre dans cette situation ? Rédigez votre réponse en quelques lignes et en veillant à la chronologie.

Quels sont les services de l'État qui seront informés de la situation ?

TRAVAIL 3.4 (3 points)

L'île des Embiez se situe en région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui regroupe 6 départements. Quels sont les services déconcentrés de l'État à compétence générale sur ce territoire, et quels en sont leurs représentants ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

ANNEXE A

Article 222-37 du Code Pénal

Le transport, la détention, l'offre, la cession, l'acquisition ou l'emploi illicites de stupéfiants sont punis de dix ans d'emprisonnement et de 7 500 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de faciliter, par quelque moyen que ce soit, l'usage illicite de stupéfiants, de se faire délivrer des stupéfiants au moyen d'ordonnances fictives ou de complaisance, ou de délivrer des stupéfiants sur la présentation de telles ordonnances en connaissant leur caractère fictif ou complaisant.

Les deux premiers alinéas de l'article 132-23 relatif à la période de sûreté sont applicables aux infractions prévues par le présent article.

Article L3421-1 du Code de la Santé Publique

L'usage illicite de l'une des substances ou plantes classées comme stupéfiants est puni d'un an d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende.

Les personnes coupables de ce délit encourent également, à titre de peine complémentaire, l'obligation d'accomplir un stage de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants, selon les modalités fixées à l'article 131-35-1 du code pénal.

Si l'infraction est commise dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, ou par le personnel d'une entreprise de transport terrestre, maritime ou aérien, de marchandises ou de voyageurs exerçant des fonctions mettant en cause la sécurité du transport dont la liste est fixée par décret en Conseil d'Etat, les peines sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 75 000 euros d'amende. Pour l'application du présent alinéa, sont assimilés au personnel d'une entreprise de transport les travailleurs mis à la disposition de l'entreprise de transport par une entreprise extérieure.

ANNEXE B

Article 706-28 du Code de Procédure Pénale

Pour la recherche et la constatation des infractions visées à l'article 706-26, les visites, perquisitions et saisies prévues par l'article 59 peuvent être opérées en dehors des heures prévues par cet article à l'intérieur des locaux où l'on use en société de stupéfiants ou dans lesquels sont fabriqués, transformés ou entreposés illicitement des stupéfiants lorsqu'il ne s'agit pas de locaux d'habitation.

Les actes prévus au présent article ne peuvent, à peine de nullité, avoir un autre objet que la recherche et la constatation des infractions visées à l'article 706-26.